

# **Les PFMP en seconde professionnelle**

## **« Métiers de la relation aux clients et aux usagers »**

# LES OBJECTIFS

## Objectifs généraux

- Appréhender la réalité des situations professionnelles propres au champ MRCU.
- Acquérir et approfondir des compétences professionnelles.

## Objectifs spécifiques

- Découvrir le milieu professionnel.
- Confirmer son choix d'orientation à l'issue de la 3<sup>ème</sup>.

## LA REGLEMENTATION

### 22 semaines de PFMP sur le parcours 3 ans

- Incluant 6 semaines nécessaires à la validation du BEP.
- La répartition annuelle de ces périodes relève de l'autonomie des établissements.
- La durée globale des 22 semaines ne peut-être partagée en plus de 6 périodes.
- La durée de chaque période ne peut être inférieure à 3 semaines.

## **PROPOSITION D'ORGANISATION DES PFMP EN 2<sup>nde</sup> PROFESSIONNELLE**

**6 semaines (PFMP1 + PFMP2) réparties comme  
suit :**

- PFMP1 : entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 30 janvier
- PFPM2 : en juin

**Préconisations :**

- Le projet de l'élève est confirmé...il peut rester dans la même entreprise.
- Son projet est à construire...il est souhaitable qu'il change d'entreprise pour découvrir la diversité des organisations

# **LES ENTREPRISES FORMATRICES**

**Leur nature :**

- Entreprises de distribution et du commerce
- Sociétés commerciales
- Sociétés de services
- Administration, associations
- Entrepôts
- Plates-formes de distribution

**Les activités qu'elles doivent proposer :**

- Accueil et information du client ou de l'usager
- Suivi, prospection des clients ou contact avec les usagers
- Conduite d'un entretien de vente

# LE ROLE DU TUTEUR DANS LA FORMATION

**En amont de la PFMP1, il est essentiel que l'équipe pédagogique obtienne l'adhésion du tuteur :**

- par une information concernant la rénovation de la voie professionnelle et de ses enjeux (livret de stage,...)
- pour :
  - proposer les activités nécessaires à la formation et à la certification,
  - et s'assurer de l'accompagnement de l'élève dans son projet.

# **PROPOSITION D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES PFMP EN 2<sup>nde</sup> PROFESSIONNELLE**

**LE PRINCIPE DE LA FORMATION**

**LE SUIVI DES PFMP**

**LES TEXTES REGLEMENTAIRES**